



DELIBERATION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE n°2022-083

L'an deux mille vingt deux, le 23 juin à 18 h

Le Conseil Communautaire de la Communauté de Communes du Pays de SAINT-YRIEIX, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, sous la présidence de Monsieur **Daniel BOISSERIE**.

Date de convocation du Conseil Communautaire : 17 juin 2022

Nombre de délégués :

- en exercice : 29
 présents : 23
 votants : 28

OBJET :

Association "Cœur de
Madeleine et Chocolat"

Demande de subvention

PRESENTS : M. Pierre VERGNOLLE, M. Patrick DARY, M. Philippe SUDRAT, M. Pierre MILLET LACOMBE, M. Pierre ROUX, M. François BOISSERIE, M. Jean-Claude FRACHET, Mme Annick HUCHET, M. Francis DELORT, Mme Marie Madeleine LORIN, Mme Céline BOYARD, M. Ludovic TURPIN, Mme Annie ARNAUD, M. Alain BLONDY, Mme Valérie Isabelle BONIN, Mme Pascale BRACHET, M. Francis CUBERTAFON, M. Jean-Claude DUPUY, Mme Sandrine FUSADE, M. Laurent GORYL, Mme Catherine L'OFFICIAL, et Mme Stéphanie TOESCA conseillers communautaires.

ABSENTS Excusés : M. Roland POURCHET, Mme Christiane BARRY, M. Jacques BLONDY, M. Patrice DELAGE, Mme Delphine PERRIER-GAY, Mme Monique PLAZZI.

Roland POURCHET donne pouvoir à Francis DELORT
 Christiane BARRY donne pouvoir à Philippe SUDRAT
 Patrice DELAGE donne pouvoir à François BOISSERIE
 Delphine PERRIER-GAY donne pouvoir à Patrick DARY
 Monique PLAZZI donne pouvoir à Daniel BOISSERIE

SECRETAIRE : Céline BOYARD

Rapporteur : J. CL. FRACHET

Vu le courrier du 9 juin 2022, par lequel l'Association "Cœur de Madeleine et Chocolat" a sollicité de la Communauté de Communes du Pays de Saint-Yrieix l'octroi d'une subvention en vue de l'organisation du Salon de la Madeleine et du Chocolat qui se tiendra les 19 et 20 novembre prochains à Saint-Yrieix-la-Perche ;



Considérant le thème du salon (la madeleine) ;

Vu les statuts de la Communauté de Communes du Pays de Saint-Yrieix faisant état de sa compétence en matière de « *promotion des productions et produits locaux emblématiques* » parmi lesquels compte la madeleine ;

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

- **accorde** une subvention de 1 000 € à l'Association "Cœur de Madeleine et Chocolat" en vue de l'organisation du Salon de la Madeleine et du Chocolat qui se tiendra les 19 et 20 novembre 2022 à Saint-Yrieix-la-Perche.
- **autorise** Monsieur le Président ou son représentant à signer tout document afférent à ce dossier

Au registre sont les signatures
 Pour extrait certifiée conforme,
Le Président

D. BOISSERIE

Accusé de réception en préfecture
 087-248700189-20220623-DC2022750206-AR
 Date de télétransmission : 27/06/2022
 Date de réception préfecture : 27/06/2022

Le Président :

- certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire du présent acte ;
- informe que le présent acte peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Limoges dans un délai de 2 mois à compter de sa publication.